

La séance est ouverte à 17h30. 17 membres présents.

Le chef d'établissement, président de la séance s'assure que le nombre de présents permet au Conseil d'Administration de délibérer valablement.

Madame REGULUS, adjointe gestionnaire est désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le Principal rappelle l'ordre du jour :

1/ Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 24/11/2017

2/ Questions financières :

- compte financier de l'exercice 2017,
- DBM pour vote et information,
- convention pour le groupement de commandes pour la vérification périodique, la maintenance et l'entretien,
- la trousse à projets.

3/ Questions pédagogiques : grille d'évaluation de l'oral DNB et calendrier du DNB 2018

4/ Informations diverses :

- calendrier de fin d'année scolaire,
- point sur le projet d'aménagement de la sécurité aux abords du collège

5/ Questions diverses

1. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24/11/2017

Monsieur le Principal demande si des remarques sont à apporter à ce compte rendu.

Aucune remarque n'étant faite, le compte rendu est approuvé.

Présents : 17 Pour : 17 Contre : 0 Absentions : 0

Madame Adrien agent comptable du collège n'étant pas encore présente, Monsieur Léger propose d'aborder le point 3 en lieu et place des questions financières.

3. GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ORAL DU DNB ET CALENDRIER DU DNB 2018

Madame BOIDOT présente la grille d'évaluation du DNB dans une version modifiée après la réunion de concertation avec les professeurs en juillet 2017.

A la question de Monsieur BEGOUD qui souhaite savoir si cette grille a été distribuée aux élèves, Madame BOIDOT lui répond que le nécessaire a été fait pour l'oral blanc du 18 mai 2018 et qu'il en sera de même pour l'oral officiel.

Monsieur LEGER précise que le document doit être soumis au vote des membres du Conseil d'Administration, ce qui interpelle Monsieur DEFOSSEZ sur l'utilité du vote partant du principe que le sujet concerne la pédagogie.

Monsieur LEGER confirme l'obligation de vote imposée par la réglementation, l'oral du DNB faisant partie de l'organisation scolaire.

Aucune remarque n'étant faite, Monsieur LEGER soumet au vote la grille d'évaluation de l'oral du DNB.
Présents : 17 Pour : 16 Contre : 0 Absentions : 1

Monsieur LEGER précise la date de l'épreuve officielle de l'oral du DNB, à savoir le 13 juin 2018.

Aucune remarque n'étant faite, Monsieur LEGER soumet donc au vote la date de l'épreuve officielle de l'oral du DNB -13 juin 2018-

Présents : 17 Pour : 17 Contre : 0 Absentions : 0

Madame ADRIEN n'étant pas encore présente, Monsieur LEGER propose donc l'examen du point 4

4. INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur LEGER présente le calendrier de fin d'année.

Arrivée de madame ADRIEN à 17h44, Monsieur LEGER propose donc l'examen des questions financières

2. QUESTIONS FINANCIERES

A la demande de Monsieur LEGER, Madame ADRIEN agent comptable du collège ainsi que Madame NEZIROSKI fondé de pouvoir se présentent auprès des différents membres.

Madame NEZIROSKI assurant la gestion de la comptabilité générale de l'établissement, Madame ADRIEN précise que le compte financier de l'exercice 2018 sera présenté par l'intéressée en 2019.

Les questions financières débutent donc par l'examen du compte financier de l'exercice 2017. Madame REGULUS fait état de l'exécution budgétaire par le rapport de gestion, puis Madame ADRIEN présente l'analyse financière de l'établissement par les différentes pièces n°5 et 14 ainsi que le tableau de ventilation du résultat.

Monsieur LEGER remercie enfin les membres du foyer socio-éducatif, plus particulièrement Madame BONHOMME la présidente et Monsieur LEPRINCE le trésorier, pour les différents dons effectués pour les voyages scolaires.

Aucune autre remarque n'étant faite, Monsieur LEGER soumet au vote :

- **le compte financier 2017 présentant 527 420.19 € de recettes et 503 721.11 € de charges.**

Présents : 17 Pour : 17 Contre : 0 Absentions : 0

- **la ventilation du résultat de l'établissement présentant 23 699.08 € d'excédents.**

Présents : 17 Pour : 17 Contre : 0 Absentions : 0

Monsieur LEGER présente la plateforme solidaire de financement participatif intitulé « la trousse à projets » active depuis novembre 2017 et dont le ministère est cofondateur. Cette dernière est dédiée à la collecte de dons de particuliers ou d'entreprises pour différents projets pédagogiques. Il souligne les difficultés de financement de l'atelier musical et indique que cette plateforme serait une alternative afin d'obtenir des recettes pour ses activités. Il ajoute enfin qu'elle pourrait être utilisée également dans un second temps pour le financement des voyages scolaires.

Aucune autre remarque n'étant faite, Monsieur LEGER soumet au vote l'utilisation de la plateforme collaborative intitulée la trousse à projets qui est un financement participatif :

Présents : 17 Pour : 17 Contre : 0 Absentions : 0

Madame REGULUS présente la décision n°8 pour vote portant sur l'ajustement de la part élève d'un montant de 3 799.00 €.

Madame SURGET étant sortie de la salle, le quorum est porté à 16

Aucune autre remarque n'étant faite, Monsieur LEGER soumet au vote la DBM n°8 d'un montant de 3 799.00 € :

Présents : 16 Pour : 16 Contre : 0 Absentions : 0

Dans le cadre du renouvellement du marché passé par le département pour la vérification périodique, la maintenance et l'entretien des systèmes de sécurité incendie, des installations de désenfumage naturel et mécanique des extincteurs, de l'éclairage de sécurité, des élévateurs et des portes automatiques ainsi que la vérification technique et le contrôle par un organisme agréé de ces mêmes installations, Madame REGULUS présente la nouvelle convention constitutive qui prend en compte deux nouvelles prestations, à savoir les installations sportives et le portail automatisé.

Madame SURGET ayant rejoint la salle, le quorum est porté de nouveau à 17

Aucune autre remarque n'étant faite, Monsieur LEGER soumet au vote l'adhésion du collège au groupement de commandes pour la maintenance et l'entretien des systèmes de sécurité incendie, des installations de désenfumage naturel et mécanique, des extincteurs, de l'éclairage de sécurité, des élévateurs et des portes automatiques ainsi que la vérification technique et le contrôle par un organisme agréé de ces mêmes installations, des installations sportives et du portail automatisé.

Présents : 17 Pour : 17 Contre : 0 Absentions : 0

Monsieur LEGER propose de reprendre l'examen du point 4

4. INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur LEGER fait un bilan sur le projet d'aménagement de la sécurité aux abords du collège.

Il indique que :

- le projet implique la participation de différents acteurs,
- le Conseil Départemental a accepté d'en prendre la direction,
- trois plans d'aménagements ont été réalisés par la collectivité,
- la programmation d'une réunion à la mi-mai avec le député Monsieur SAINT-MARTIN, les deux maires ; Madame GERINTE et Monsieur GENDRONNEAU, et le représentant de la collectivité Monsieur GRAVELLE, au sein du collège,
- les travaux ont été intégrés au budget de 2018 de la collectivité et qu'ils se dérouleront à l'été 2019.

Monsieur LEGER souhaite que la réflexion soit commune et que la sécurisation intègre l'abri bus situé sur la commune de Marolles mais également le rond-point.

Madame DURAND indique la prévision de travaux du territoire Grand Paris qui partiraient du rond-point jusqu'à l'avenue des Uzelles.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'administration est clos à 19h05.

Le secrétaire de séance

Marie Louise REGULUS

Le président de séance

Stéphane LEGER